

D'OU VIENT LE CODE POSTAL H0A 9Z0

par Michel Gagné

Un jour où j'étais à classer une certaine quantité de plis, mon attention fut attirée par un ensemble dont le code postal était identique, soit H0A 9Z0. Ma curiosité me poussant à connaître sa provenance, j'entrepris les recherches. Quelle déception! Croyez-le ou non, il me fut impossible de savoir à quel établissement appartient ce code.

Une première démarche me conduit au bureau de renseignement sur les codes postaux, rue Peel à Montréal. Après vérification, on me fait part que ce code est inconnu de leur département. Toutefois, leurs archives mentionnent l'existence de deux codes commençant par H0A et desservant la Ville de Laval. Mais aucune trace du code se terminant par 9Z0. Trouvant la situation quelque peu déroutante, le temps fini par me détourner de cette énigme.

Au bout de quelques mois, et de façon fortuite, le pli se retrouva de nouveau parmi les recherches à effectuer. Je communique avec le même département, rue Peel, en espérant que peut-être, cette fois, une réponse viendrait apaiser ma curiosité. Ma deuxième démarche est tout aussi profitable que la précédente: échec. Alors, je demande d'entrer en communication avec le secteur chargé de l'attribution des codes postaux.

Après leur avoir mentionné que l'oblitération recommandée, datée de 1978, et portant la mention Montréal, H0A 9Z0 semblait mystérieuse, on me répondit la même chose: ce code est inconnu. Abasourdi, je demandai alors à mon interlocuteur comment se faisait-il que le département même qui décerne les codes postaux soit dans l'impossibilité de répondre à une question les concernant directement. Je crois que cette seconde question lui fut tout aussi troublante que la première.

En désespoir de cause, la personne me dit de communiquer avec le bureau de poste de Saint-François-de-Laval dont le code débute par H0A. Ce qui fut fait promptement mais malgré la coopération exemplaire du commis, qui entreprit personnellement des recherches, le résultat fut décevant. Toutefois, il semblerait que ce code ait été alloué à un bureau temporaire puisqu'il a déjà existé des bureaux avec les codes H0A 9Z5, 6 et 7 qui étaient des bureaux temporaires. Une chose semble certaine, le 9Z0 est sûrement fermé aujourd'hui.

Ainsi donc, plusieurs questions sont encore sans réponse, à savoir la durée d'opération de ce bureau, son emplacement et sa fonction. Voici quelques indices qui pourraient éventuellement permettre à certains lecteurs d'apporter des éléments nouveaux, geste qui serait souhaitable. Cette

marque fut utilisée au moins durant les années 1978-79; elle est toujours accompagnée d'une marque de recommandation de poste aérienne, habituellement au recto; et les plis proviennent exclusivement de pays étrangers et sont destinés à une institution bancaire de Montréal.



NOUVELLE FORMULE DES BUREAUX AUXILIAIRES

par Michel Gagné

Qui d'entre nous n'a pas été un jour ou l'autre dans l'obligation de se procurer des timbres, ou autres services, par l'entremise d'un bureau auxiliaire. Le système actuel des bureaux auxiliaires est bien connu depuis de nombreuses années. Nous savons tous où les trouver que ce soit dans une pharmacie, une tabagie, un dépanneur ou autre commerce.

Voilà que la Société canadienne des postes décide de modifier non seulement le nom mais également le concept de ces bureaux. Désormais, ils seront considérés comme des points de vente au détail et recevront le titre de "comptoirs postaux". Est-ce que cela amènera un changement au niveau des marques postales? Comme l'on sait, les bureaux auxiliaires utilisent actuellement, en grande partie, les marques carrées appelées POCON. Elles sont, en principe, identifiées comme provenant de ce type de bureau. Seul l'avenir nous le di-

ra, mais il sera intéressant de surveiller l'application de cette nouvelle politique à ce chapitre.

En principe le nouveau système devrait être appliqué bientôt car les contrats liant la SCP et les exploitants prenait fin le 30 septembre 1987. Par contre, ces derniers bénéficiaient de deux possibilités: ils pouvaient signer un nouveau contrat ou prolonger l'ancien pour 120 jours. Ce changement constitue, selon la SCP, une amélioration majeure par rapport à l'ancien système des bureaux de poste auxiliaires. La principale orientation des nouveaux contrats est d'intégrer les heures d'affaires du comptoir postal aux affaires régulières de l'exploitant.

De plus, ils ne seront plus tenus d'allouer un espace défini aux opérations postales. Ils pourront étaler et vendre les produits et services postaux comme ils le feraient pour toute autre marchandise.